



LA POSITION DU CRDE

Malgré les déclarations initiales des talibans, on peut craindre le pire pour les populations civiles, c'est-à-dire un retour à des violations très graves et systématiques des droits humains. Les femmes afghanes en particulier sont déjà victimes de ségrégation et de violences obscurantistes insoutenables. De nombreux Afghanes et Afghans souhaitent et souhaiteront se réfugier dans des pays sûrs. La France sera une de ces destinations parmi d'autres.

Le CRDE considère que

- ⇒ les personnes afghanes ayant servi comme personnel civil de l'armée française n'ont été accueillies qu'au compte-gouttes et en grande partie abandonnées ;
- ⇒ des milliers de membres de familles d'Afghans réfugiés en France n'ont pas eu de réponse pendant des années à leurs demandes de visas ;
- ⇒ les personnes afghanes exilées en France sont trop souvent harcelées par la police, regroupées dans des camps indignes, et jusqu'à récemment renvoyées dans leur pays sans considération de leur sécurité.

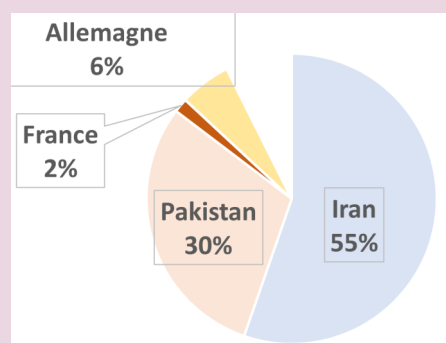
Nous saluons la décision de la France d'avoir cessé de renvoyer les Afghans dans leur pays depuis le mois de juillet. Néanmoins, la position du CRDE est qu'il faut :

- ◆ **établir des corridors humanitaires** pour la sécurité des personnes en danger
- ◆ **faciliter l'accueil et l'accès au droit d'asile** pour tous les Afghans arrivant en France
- ◆ **accélérer les procédures de réunification familiale** (de plein droit) en souffrance depuis trop d'années
- ◆ **réexaminer les cas des déboutés** du droit d'asile qui sont restés sur le territoire
- ◆ **arrêter les procédures issues du règlement Dublin** pour les Afghans d'abord, mais aussi pour tous.
- ◆ garantir des **conditions minimales d'accueil dignes et respectueuses** pour les Afghans et tous les migrants
- ◆ instaurer un **moratoire sur les renvois** vers des pays tiers, (Turquie, ou même en Europe), qui risqueraient de poursuivre ces renvois vers l'Afghanistan.

Réponses à des idées fausses

« Ils peuvent être accueillis par les pays voisins »

C'est déjà le cas : en 2020, le Pakistan et l'Iran accueillent à eux seuls 85 % des réfugiés afghans.



« Nous allons être submergés »

Au 30 juin 2021, 41 174 afghans réfugiés sont déjà présents en France.

De 2015 à 2019, malgré les promesses du gouvernement d'accueillir 40 000 réfugiés syriens, la France n'en a accueilli qu'environ 20 000.

En 1979, en comparaison, la France a accueilli 120 000 boat people venus du Viet Nam et d'Asie du Sud Est.

De 1979 à 2020, la population de la France a augmenté de 21 %.

« La France a fait son devoir : elle a rapatrié les collaborateurs civils de l'armée et leurs familles »

Non, malgré ce que dit Emmanuel Macron (15 août 2021), la France n'a pas rapatrié tous les Afghans qui l'ont aidée, ni leurs familles. Moins de la moitié des 1067 personnels ont été évacués (sans oublier leurs familles). La France est très loin du compte, elle a trop tardé depuis 2014, date du départ de son armée.

Le « Collectif pour le Respect du Droit des Etrangers - Solidarités Migrants » (CRDE) regroupe quinze associations présentes et actives sur le Béarn. - contact.crde@lilo.org — Centre Social du Hameau, 23 rue Mgr Campo, 64000 Pau.

